

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Session annuelle  
du Conseil d'administration

Rome, 6–10 juin 2005

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2005/9-B**  
23 mai 2005  
ORIGINAL: ANGLAIS

## AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT – PROGRAMME DE PAYS – TANZANIE 10065.0

Transformation de l'activité supplémentaire 2 "Soutien aux ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/sida" en activité fondamentale 3

Coût (dollars E.-U.)			
	Budget actuel	Révision	Budget révisé
Coût total pour le PAM	42 019 134	(3 348 076)	38 671 058
Coût des produits alimentaires	18 076 642	(805 009)	17 271 633

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

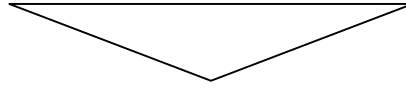
Directeur, Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale (ODK):	M. H. Arthur	tél. : 066513-2034
---	--------------	--------------------

Attachée de liaison principale, ODK	Mme F. Nabulsi	tél. : 066513-2385
-------------------------------------	----------------	--------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve la révision budgétaire pour le Programme de pays Tanzanie 10065.0 (WFP/EB.A/2005/9-B).

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



## NATURE DE LA REVISION

1. Cette révision budgétaire a pour objet principal de transformer l'activité supplémentaire 2 "Appui à la sécurité alimentaire et à l'atténuation des effets des catastrophes naturelles dans les zones exposées à la sécheresse" en activité fondamentale 3, avec augmentation correspondante des ressources pour permettre l'élargissement des activités. Cette révision comporte les volets suivants:
  - création d'une nouvelle activité fondamentale 3 pour englober l'élément "Soutien aux ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/sida";
  - nouvelle répartition des ressources prévues entre l'activité fondamentale 1 "Soutien à l'enseignement primaire dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire", l'activité fondamentale 2 "Appui à la sécurité alimentaire et à l'atténuation des effets des catastrophes naturelles dans les zones exposées à la sécheresse" et l'activité fondamentale 3 "Soutien aux ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/sida";
  - suppression de l'activité supplémentaire 1 "Élargissement du soutien à l'enseignement primaire dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire", qui n'est plus nécessaire;
  - introduction du mélange maïs-soja dans l'aide aux ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/sida, comme l'a recommandé la mission d'examen à mi-parcours.

<b>TABLEAU 1 : RÉVISION BUDGÉTAIRE, COÛT TOTAL (dollars E.-U.)</b>			
<b>Activité</b>	<b>Budget actuel</b>	<b>Modifications proposées</b>	<b>Budget révisé</b>
<b>Activité fondamentale 1</b> Soutien à l'enseignement primaire dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire	18 602 078	2 349 343	20 951 421
<b>Activité fondamentale 2</b> Appui à la sécurité alimentaire et à l'atténuation des effets des catastrophes naturelles dans les zones exposées à la sécheresse	14 597 854	(6 473 558)	8 124 296
<b>Activité supplémentaire 1</b> Élargissement de l'Activité fondamentale 1	6 171 369	(6 125 570)	45 799
<b>Activité supplémentaire 2</b> Soutien intégré aux	2 647 833	322 037	2 969 870



ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/SIDA			
<b>Activité fondamentale 3</b> Soutien aux ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/SIDA	0	6 579 672	6 579 672
<b>Total</b>	<b>42 019 134</b>	<b>(3 348 077)</b>	<b>38 671 058</b>

## JUSTIFICATION DE LA REVISION BUDGETAIRE

2. Dans le cadre du programme de pays —Tanzanie 10065.0 (2002–2006), le Conseil d'administration a approuvé, à sa deuxième session ordinaire de 2001, l'activité fondamentale 1 "Soutien à l'enseignement primaire dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire" et l'activité fondamentale 2 "Appui à la sécurité alimentaire et à l'atténuation des effets des catastrophes naturelles dans les zones exposées à la sécheresse". Le Conseil a également donné son accord à l'activité supplémentaire 1 "Élargissement du soutien à l'enseignement primaire dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire" et l'activité supplémentaire 2 "Soutien intégré aux ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/sida".
3. En raison de l'ampleur croissante que prend l'épidémie de VIH/sida en Tanzanie, la mission d'examen à mi-parcours a recommandé (novembre 2004) de réexaminer l'orientation stratégique du programme de pays et de modifier la répartition des ressources de développement entre les activités.

### Orientation stratégique du Programme de pays

4. L'objectif stratégique du Programme de pays 10065.0 consiste à réduire le degré de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire qui rend les ménages particulièrement sensibles aux chocs. Des interventions sont mises en œuvre dans les domaines de l'enseignement primaire, de la gestion des eaux, des infrastructures, de l'amélioration de la production agricole, du renforcement des qualifications et, à condition que des ressources supplémentaires soient disponibles, des activités liées à l'épidémie de VIH/sida.
5. Il a été recommandé, à l'issue de l'examen à mi-parcours, que le PAM augmente les ressources affectées aux interventions liées au VIH/sida qui devraient passer de 8 pour cent à l'heure actuelle à un tiers, ce qui permettrait de fournir une aide alimentaire aux orphelins et aux enfants vulnérables exposés à l'insécurité alimentaire, aux bénéficiaires de soins à domicile et aux patients suivant un traitement anti-rétroviral, notamment pour la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et les traitements anti-tuberculeux. Il a également été recommandé de poursuivre l'alimentation scolaire au même niveau et de continuer l'activité fondamentale 2 à un niveau réduit correspondant au volume effectif de ressources consommées.
6. L'orientation stratégique du programme de pays restera inchangée, mais les interventions liées aux VIH/sida deviendront une activité fondamentale car la lutte contre cette maladie est devenue une priorité nationale.



## **VIH/sida: Orientation prioritaire en Tanzanie**

7. L'épidémie de VIH/sida a des effets catastrophiques sur la Tanzanie, qui est l'un des pays les plus pauvres du monde. La prévalence de VIH atteignait 8,8 pour cent en 2003 chez les personnes âgées de 15 à 49 ans (Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD], 2004). La progression de l'épidémie constitue une menace très grave pour la survie des populations et le développement socio-économique du pays.
8. Le Gouvernement reconnaît que l'épidémie de VIH/sida a eu une incidence négative sur la sécurité alimentaire au niveau des ménages. L'épidémie est aussi considérée comme un facteur aggravant la pauvreté structurelle. La stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté qui couvre une période de cinq ans (2005/2006–2009/2010) a donc intégré la lutte contre le VIH/sida pour atteindre ses objectifs de réduction de sa pauvreté.
9. Cette stratégie nationale s'harmonise avec le Cadre stratégique multisectoriel national concernant le VIH/sida (2003–2007), mis au point par la Commission tanzanienne de lutte contre le VIH/sida (TACAIDS), qui est axé sur la prévention, les soins, le soutien et l'atténuation des effets socio-économiques de la maladie.
10. Depuis 2004, le Gouvernement fournit gratuitement des médicaments anti-rétroviraux aux malades du sida avec l'appui financier du Fonds mondial, de la Fondation Clinton et du Plan d'urgence du Président américain contre le sida (PEPFAR). Le Président de la Tanzanie a souligné que l'accès aux médicaments anti-rétroviraux ne permet pas à lui seul de prolonger la vie des patients: ceux-ci ont aussi besoin d'un régime alimentaire approprié.

---

## **PORTEE DE L'ACTIVITE CONCERNANT LE VIH/SIDA**

11. L'activité supplémentaire 2 a pour objectif de contribuer à l'action nationale visant à atténuer les effets du VIH/sida, en ce qui concerne particulièrement la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance durables des personnes les plus vulnérables.
12. La nouvelle activité fondamentale 3 ne présentera pas de différences avec l'activité supplémentaire 2, en ce qui concerne les objectifs, les mécanismes de ciblage et les modalités d'exécution, mais la révision entraînera une modification de l'orientation géographique et un élargissement permettant d'appuyer les traitements aux médicaments anti-rétroviraux, la prévention de la transmission de la mère à l'enfant et les traitements anti-tuberculeux.
13. La couverture géographique a été limitée aux zones fortement exposées à l'insécurité alimentaire. Toutefois, la répartition de l'insécurité alimentaire ne correspond pas à celle de la vulnérabilité au niveau des individus et des ménages ni aux zones à prévalence élevée du VIH/sida. La mission d'examen à mi-parcours a recommandé que le PAM intervienne dans les zones où la vulnérabilité associée au VIH/sida est élevée.

---

## **BENEFICIAIRES**

### **Soutien intégré aux ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/sida**

14. L'activité supplémentaire 2 était conçue pour fournir un soutien alimentaire à 1 700 ménages par an au maximum. La révision budgétaire permettra au PAM d'offrir une



aide alimentaire à 7 000 ménages dans le cadre de la nouvelle activité fondamentale 3 ainsi qu'une aide alimentaire à 1 000 patients suivant un traitement aux médicaments anti-rétroviraux et aux personnes à leur charge. Cette activité assurera un appui alimentaire et nutritionnel à 40 000 bénéficiaires en 2005; en 2006, elle touchera 8 000 ménages et 1 000 malades recevant des médicaments anti-rétroviraux, soit 45 000 bénéficiaires en moyenne.

15. Si le programme de pays dispose de ressources supplémentaires pour l'élément de lutte contre le VIH/sida, ces ressources seront utilisées dans le cadre de l'activité supplémentaire 2.

### **Soutien à l'enseignement primaire dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire**

16. L'activité fondamentale 1 était conçue pour fournir des repas à 75 000 élèves des écoles primaires; toutefois, elle a si bien réussi que le nombre effectif de bénéficiaires atteint 169 000. En conséquence, les ressources étaient épuisées à la fin de 2004 de sorte que les besoins de produits ont dû être recalculés à la suite des recommandations formulées dans l'examen à mi-parcours.

---

### **MODALITES DE MISE EN ŒUVRE**

17. Les partenaires de coopération seront responsables de la distribution des vivres et du suivi des bénéficiaires en ce qui concerne l'activité fondamentale 3; les obligations de ces partenaires et du PAM, notamment en matière de suivi et de rapports, seront prévues en détail dans l'Accord de terrain. Les bénéficiaires seront sélectionnés de concert par les organismes de santé dans le cadre d'un système de renvoi des patients et par les partenaires, conformément à des critères de vulnérabilité.

---

### **BESOINS DE PRODUITS ALIMENTAIRES**

18. L'assortiment alimentaire se composera de maïs, de légumes secs et d'huile végétale, ainsi que de mélange maïs-soja pour assurer l'apport journalier minimum en micronutriments recommandé pour les personnes vivant avec le VIH/sida comme l'ont préconisé l'équipe d'examen à mi-parcours et la mission d'examen préalable de 2002 pour l'activité supplémentaire 2.
19. Sont indiquées aux tableaux 2 et 3 ci-après les modifications qu'il est proposé d'apporter aux volumes de produits prévus dans le programme de pays 10065.0 pour couvrir les besoins de 2005 et 2006.



**TABLEAU 2: PLAN ACTUEL CONCERNANT LES BESOINS DE PRODUITS (tonnes)**

	Activité fondamentale 1	Activité fondamentale 2	Activité supplémentaire 1	Activité supplémentaire 2
Maïs	14 064	21 201	5 436	3 900
Mélange maïs-soja	7 500		2 900	
Légumes secs	2 810	3 180	1 090	625
Huile végétale	1 437	2 120	365	350
Sucre	1 408		540	
<b>Total</b>	<b>27 219</b>	<b>26 501</b>	<b>10 331</b>	<b>4 875</b>

**TABLEAU 3: MODIFICATIONS AU PLAN CONCERNANT LES BESOINS DE PRODUITS (tonnes), PROPOSÉES EN RAISON DE LA NOUVELLE ACTIVITÉ FONDAMENTALE 3**

	Activité fondamentale 1	Activité fondamentale 2	Activité supplémentaire 1	Activité supplémentaire 2	Activité fondamentale 3
Maïs	6 000	(12 251)	(5 436)		8 370
Mélange maïs-soja	(591)		(2 900)	400	2 232
Légumes secs	300	(1 324)	(1 090)		1 341
Huile végétale		(1 059)	(365)		540
Sucre	(106)		(540)		
<b>Total</b>	<b>5 603</b>	<b>(14 634)</b>	<b>(10 331)</b>	<b>400</b>	<b>12 483</b>

## RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

20. Le Conseil est invité à approuver:

- l'organisation d'une nouvelle activité fondamentale 3 "Soutien aux ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/sida", ayant besoin de 12 483 tonnes de produits alimentaires;
- la réduction de 14 634 tonnes de produits alimentaires, des ressources prévues pour l'activité fondamentale 2 "Appui à la sécurité alimentaire et à l'atténuation des effets des catastrophes naturelles dans les zones exposées à la sécheresse", volume à transférer aux activités fondamentales 1 et 3;
- l'augmentation, de 5 603 tonnes de produits alimentaires, des ressources prévues pour l'activité fondamentale 1 "Soutien à l'enseignement primaire dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire";





- la suppression de l'activité supplémentaire 1 "Élargissement du soutien à l'enseignement primaire dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire"; et
- l'augmentation, de 400 tonnes, des ressources prévues pour l'activité supplémentaire 2 "Soutien aux ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/sida".



**ANNEXE I: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES DE L'ACTIVITÉ FONDAMENTALE 3, 2005–2006, DU PROGRAMME DE PAYS 10065.0. SOUTIEN AUX MÉNAGES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU FAIT DU VIH/SIDA**

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Risques, hypothèses	Ressources nécessaires
<p><b>Objectifs au niveau national</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Augmenter le nombre de personnes vivant avec le VIH/sida qui ont accès à un système permanent de soins et de soutien, du niveau du foyer/de la communauté à celui des hôpitaux.</li> <li>2. Atténuer les effets néfastes du VIH/sida sur les orphelins.</li> <li>3. Réduire la transmission du VIH aux nourrissons.</li> <li>4. Réduire la diffusion du VIH.</li> </ol>	<p><b>Indicateurs d'impact au niveau national</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Pourcentage des services de santé ayant la capacité de fournir des soins aux personnes vivant avec le VIH/sida.</li> <li>2.2. Pourcentage actuel d'orphelins de 10 à 14 ans fréquentant l'école.</li> <li>3.1. Pourcentage de nourrissons contaminés par le VIH nés de mères séropositives.</li> <li>4.1. Pourcentage de personnes de 15 à 24 ans contaminées par le VIH.</li> </ol>		
<p><b>Résultat (s) dans le cadre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement</b></p> <p>Soutenir la mise en place d'une action globale et coordonnée au niveau du district face au VIH/sida en mettant les communautés, en particulier les jeunes, en mesure d'organiser leurs propres actions grâce au renforcement des capacités des organisations non gouvernementales (ONG) et des fournisseurs de services publics, privés et traditionnels et grâce à une meilleure diffusion de l'information.</p>	<p><b>Indicateurs de résultats dans le cadre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Amélioration des services de soins, y compris de soins à domicile, pour les personnes vivant avec le VIH/sida.</li> <li>1.2. Ensemble complet d'activités de la part/en faveur des jeunes organisé et mis en œuvre, notamment création de revenus.</li> <li>1.3. Élargissement et services de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et amélioration des soins et du soutien aux mères et aux enfants séropositifs.</li> <li>1.4. Soutien aux orphelins et aux familles touchées organisé et renforcé.</li> </ol>		



**ANNEXE I: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES DE L'ACTIVITÉ FONDAMENTALE 3, 2005–2006, DU PROGRAMME DE PAYS 10065.0. SOUTIEN AUX MÉNAGES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU FAIT DU VIH/SIDA**

Résultats dans le cadre du programme de pays: Activité fondamentale 3 "Soutien aux ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/sida"	Indicateurs de résultats du PAM	Risques, hypothèses	Ressources totales allouées																
<p>1. Réduction des effets du VIH/sida sur les ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/sida.</p> <p>2. Amélioration des capacités de soins VIH/sida au niveau des communautés dans les populations contaminées et touchées.</p>	<p>1.1. Augmentation en pourcentage du nombre de personnes vivant avec le VIH/sida qui participent à des groupes de soutien appuyés par le PAM.</p> <p>1.2. Taux de fréquentation moyen des orphelins élèves de l'enseignement primaire.</p> <p>1.3. Pourcentage de patients tuberculeux suivant un traitement aux médicaments anti-rétroviraux qui mènent à bien le traitement anti-tuberculeux en liaison avec l'aide alimentaire.</p> <p>1.4. Pourcentage de patients suivant un traitement aux médicaments anti-rétroviraux pendant les six premiers mois du traitement en liaison avec l'aide alimentaire.</p> <p>1.5. Pourcentage d'orphelins et d'enfants vulnérables ayant suivi une formation professionnelle avec un élément d'éducation dans le domaine du VIH/sida.</p> <p>2.1. Pourcentage de volontaires des communautés formés aux soins à domicile.</p> <p>2.2. Pourcentage des districts formés au ciblage des bénéficiaires.</p>	<p>1. Environnement politique favorable, paix et stabilité.</p> <p>2. Soutien suffisant mis à disposition en temps voulu par les donateurs.</p> <p>3. Programmes de soins à domicile fonctionnant bien et bien adaptés aux bénéficiaires.</p> <p>4. Programmes de traitements aux médicaments anti-rétroviraux entièrement opérationnels dans le pays.</p>	<table> <tr> <td>Volume total:</td> <td align="right">12 483 tonnes</td> </tr> <tr> <td>Valeur des produits alimentaires:</td> <td align="right">2 996 820\$E.-U.</td> </tr> <tr> <td>Transport extérieur:</td> <td align="right">954 450\$E.-U.</td> </tr> <tr> <td>TTEM:</td> <td align="right">1 016 116\$E.-U.</td> </tr> <tr> <td>Autres coûts opérationnels directs:</td> <td align="right">299 000\$E.-U.</td> </tr> <tr> <td>CAD:</td> <td align="right">530 800\$E.-U.</td> </tr> <tr> <td>CAI:</td> <td align="right">405 803\$E.-U.</td> </tr> <tr> <td>Coûts totaux pour le PAM:</td> <td align="right">6 202 989\$E.-U.</td> </tr> </table>	Volume total:	12 483 tonnes	Valeur des produits alimentaires:	2 996 820\$E.-U.	Transport extérieur:	954 450\$E.-U.	TTEM:	1 016 116\$E.-U.	Autres coûts opérationnels directs:	299 000\$E.-U.	CAD:	530 800\$E.-U.	CAI:	405 803\$E.-U.	Coûts totaux pour le PAM:	6 202 989\$E.-U.
Volume total:	12 483 tonnes																		
Valeur des produits alimentaires:	2 996 820\$E.-U.																		
Transport extérieur:	954 450\$E.-U.																		
TTEM:	1 016 116\$E.-U.																		
Autres coûts opérationnels directs:	299 000\$E.-U.																		
CAD:	530 800\$E.-U.																		
CAI:	405 803\$E.-U.																		
Coûts totaux pour le PAM:	6 202 989\$E.-U.																		



**ANNEXE I: TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS ET DES RESSOURCES DE L'ACTIVITÉ FONDAMENTALE 3, 2005–2006,  
DU PROGRAMME DE PAYS 10065.0. SOUTIEN AUX MÉNAGES EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU FAIT DU VIH/SIDA**

Principaux résultats	Indicateurs de résultats		
<p>1.1.1 Aide alimentaire fournie aux ménages en situation d'insécurité alimentaire du fait du VIH/sida.</p>	<p>1.1.1. Nombre de bénéficiaires recevant une aide.</p> <p>1.1.2. Nombre d'orphelins recevant une aide.</p> <p>1.1.3. Nombre de patients soignés à domicile recevant une aide.</p> <p>1.1.4. Nombre de personnes vivant avec le VIH/sida qui participent à des groupes de soins et de soutien appuyés par le PAM.</p> <p>1.1.5. Nombre de patients tuberculeux et séropositifs suivant un traitement anti-tuberculeux et de anti-rétroviral recevant une aide alimentaire.</p> <p>1.1.6. Nombre de participants recevant une aide alimentaire dans le cadre de la formation professionnelle.</p> <p>1.1.7. Nombre de femmes enceintes participant à la prévention de la transmission du VIH/sida la mère à l'enfant et recevant une aide alimentaire.</p> <p>1.1.8. Nombre de patients recevant une aide alimentaire pour les traitements anti-rétroviraux.</p>	<p>1. Vivres disponibles.</p> <p>2. Médicaments anti-rétroviraux disponibles.</p> <p>3. Interventions non alimentaires complémentaires organisées dans les zones ciblées.</p> <p>4. La formation professionnelle et les techniques agricoles améliorées permettront d'améliorer les moyens de subsistance.</p>	<p>1. Le coordonnateur de projet nommé par le partenaire fournit des rapports d'activité trimestriels sur la mise en œuvre du projet et les indicateurs de résultats.</p> <p>2. Des agents du partenaire font chaque mois des visites sur place aux bénéficiaires sur le terrain.</p> <p>3. Suivi après distribution au moyen de visites trimestrielles sur le terrain au partenaire effectuées par les agents du PAM.</p> <p>4. Suivi de contact des bénéficiaires organisé une fois par an.</p>
<p>2.1.1 Renforcement des capacités des partenaires coopérants qui assurent des soins et un appui aux familles contaminées et affectées par le VIH/sida.</p>	<p>2.1.1. Nombre d'agents du partenaire coopérant formés au ciblage des bénéficiaires.</p> <p>2.1.2. Nombre d'agents du partenaire coopérants formés à la gestion des produits.</p> <p>2.1.3. Nombre de volontaires des communautés formés aux soins à domicile.</p>		



## ANNEXE II

<b>RÉVISION BUDGÉTAIRE PROGRAMME DE PAYS 10065.0 — VENTILATION DES COÛTS DU PROJET<sup>1</sup></b>			
	<b>Quantité (tonnes)</b>	<b>Coût moyen par tonne</b>	<b>Valeur (\$E.-U.)</b>
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Produits <sup>2</sup>			
– Maïs	-3 317	-59,71	198 069
– Légumes secs	-773	582,02	-449 901
– Aliments composés	-859	244,83	-210 310

<sup>1</sup> La suppression d'une activité, la réduction du volume de produits alimentaires alloué à une autre activité, l'addition d'une nouvelle activité et la baisse du prix des céréales se traduisent par une réduction globale des valeurs des produits pour le coût consolidé du projet.

<sup>2</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire théorique utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation. L'assortiment effectif peut varier en fonction des produits disponibles.



<b>RÉVISION BUDGÉTAIRE PROGRAMME DE PAYS 10065.0 — VENTILATION DES COÛTS DU PROJET<sup>1</sup></b>			
	<b>Quantité (tonnes)</b>	<b>Coût moyen par tonne</b>	<b>Valeur (\$E.-U.)</b>
– Huile végétale	-884	208,89	-184 657
– Sucre	-646	244,91	-158 210
<b>Total produits</b>	<b>-6 479</b>		<b>-805 009</b>
<b>Transport extérieur</b>			<b>-527 726</b>
<b>Transport terrestre</b>			<b>-</b>
<b>Total partiel TIEM</b>			<b>-1 131 609</b>
<b>Total TTEM</b>			<b>-1 131 609</b>
<b>Autres coûts opérationnels directs</b>			<b>-315 191</b>
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>			<b>-2 779 535</b>
<b>B. Coûts d'appui directs (voir Annexe III)</b>			
<b>Total, coûts d'appui directs</b>			<b>-349 508</b>



<b>RÉVISION BUDGÉTAIRE PROGRAMME DE PAYS 10065.0 — VENTILATION DES COÛTS DU PROJET<sup>1</sup></b>			
	<b>Quantité (tonnes)</b>	<b>Coût moyen par tonne</b>	<b>Valeur (\$E.-U.)</b>
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM<sup>3</sup></b>			<b>-3 129 043</b>

---

<sup>3</sup> Coûts d'appui indirects déduits au taux de 7 pour cent (soit 219 033 dollars E.-U.) du total.



**ANNEXE III**

<b>RÉVISION BUDGÉTAIRE PROGRAMME DE PAYS 10065.0 — BESOINS D'APPUI DIRECT (dollars E.-U.)</b>	
<b>Personnel</b>	
Personnel international du cadre organique	186 000
Personnel national des services généraux	-72 000
Personnel national du cadre organique	48 000
Personnel temporaire	-360 000
Consultants internationaux	0
Heures supplémentaires	-5 000
Consultants nationaux	-6 000
Volontaires des Nations Unies	0
Voyages officiels	-22 200
Formation et perfectionnement du personnel	-8 408
<b>Total partiel</b>	<b>-239 608</b>





<b>RÉVISION BUDGÉTAIRE PROGRAMME DE PAYS 10065.0 — BESOINS D'APPUI DIRECT (dollars E.-U.)</b>	
<b>Dépenses de bureaux et autres dépenses renouvelables</b>	
Location de locaux	-36 000
Services collectifs	0
Fournitures de bureaux	-4 250
Communications et services TI	-3 900
Assurance	-1 400
Réparation et entretien du matériel	-1 400
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	1 000
Services d'Organisations des Nations Unies	2 000
Autres dépenses de bureaux	-1 390
<b>Total partiel</b>	<b>-45 340</b>
<b>Équipement et autres coûts fixes</b>	
Mobilier, outils et équipement	-560



<b>RÉVISION BUDGÉTAIRE PROGRAMME DE PAYS 10065.0 — BESOINS D'APPUI DIRECT (<i>dollars E.-U.</i>)</b>	
Véhicules	-63 000
Équipement TC/TI	-1 000
<b>Total partiel</b>	<b>-64 560</b>
<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>-349 508</b>







---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
COD	Coûts opérationnels directs
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
TACAIDS	Commission de la Tanzanie pour la lutte contre le VIH/SIDA
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome immunodéficitaire acquis

